



Inscription Ecole de Tennis

Nom : Prénom : Né(e) le :

☐

M

☐

F

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone 1 :

Téléphone 2 :

Adresse Mail 1 (en MAJUSCULE):

Adresse Mail 2 (en MAJUSCULE) :

Questionnaire Santé : OUI / NON

Niveau :

Collège/lycée fréquenté en 2026/2027 :

Nom de l'educateur de la saison passée et souhaits de créneaux horaires :

Répartition du montant

Chèque (1,2 ou 3)	Espèce	BTL	Coupon Sport	CB	Pass Loisirs

Informations Utiles

Contact Club : 02.43.82.36.00 (9h>22h semaine - 9h>19 weekend)

3vallees@jscoulaines.fr à l'attention de Nathalie & thibault_bouthemy@tclasse.com

Les cours : Mercredi, soirs en semaine et samedi matin du 07/09/26 au 12/06/27

Règlement obligatoire à l'inscription.

JOUR(S) :

Cadre réservé au club

HORAIRE(S) :

Tarifs 2026/2027



Est compris dans le tarif :

- L'adhésion au club omnisports (2€ coulainais, 10€ extérieur) et la licence FFT
- Les plateaux Galaxie, matchs de compétition libre
- L'accès aux terrains sous réserve de places disponibles avant 18 h en semaine et week-ends.

LES GROUPES		Coulainais	Choix	Non Coulainais	Choix
Mini Tennis 1h/semaine (2019-2021)	Mercredi 9H-10H	160 €	☐	168 €	☐
	Mercredi 10H-11H	160 €	☐	168 €	☐
Initiation Perfectionnement (2017-2018)	1h / semaine	244 €	☐	252 €	☐
	1h30 / semaine	304 €	☐	312 €	☐
	2h / semaine	364 €	☐	372 €	☐
Initiation Perfectionnement (2015-2016)	1h / semaine	244 €	☐	252 €	☐
	1h30 / semaine	304 €	☐	312 €	☐
	2h / semaine	364 €	☐	372 €	☐
Loisir Compétition (2009-2014)	1h / semaine	244 €	☐	252 €	☐
	1h30 / semaine	304 €	☐	312 €	☐
	2h / semaine	364 €	☐	372 €	☐
	3h / semaine	424 €	☐	432 €	☐

Offre Decathlon Le Mans Nord
La Chapelle Saint Aubin

-10%

RAYON SPORT DE RAQUETTES

Un vrai combo gagnant-gagnant !
booste la cagnotte du club avec tes achats

- 1 Connecte ton compte Decathlon à celui de ton club afin d'être affilié à la cagnotte.
- 2 Utilise ta carte de fidélité Decathlon lors de tes achats en magasin et sur decathlon.fr
- 3 Pendant que tu gagnes des points et donc des récompenses, ton club cagnotte et bénéficie également d'avantages pour commander du matériel sportif.

Ici !



Sur présentation de la licence FFT ou en indiquant à la caisse que vous êtes adhérent aux 3 Vallées

Règlement intérieur Ecole de Tennis

→ La cotisation à l'école de tennis inclut en plus du/des cours : *Adhésion au Club Omnisports (2 € Coulainais, 10 € extérieurs), licence FFT, les plateaux Galaxie, matchs de compétition libre, accès aux terrains sous réserve de places disponibles avant 18 h (en semaine) & Week-ends pour les élèves en école de tennis (+ 4€ l'heure si accompagnés de non adhérents, peu importe le nombre).*

→ La cotisation à l'école de tennis n'inclut pas : Les TMC, les tournois, les stages et les tournées.

→ Durant le tournoi national annuel (CNGT), le club se réserve le droit d'annuler les cours de tennis de la mi-janvier à début février (dates à confirmer)

→ Si un adhérent perturbe le déroulement des cours (insolence, refus d'écouter les consignes de sécurité...), l'équipe pédagogique, avec l'aval de la direction, peut convoquer les parents et si la situation l'exige, peut renvoyer l'adhérent du club (en dernier recours).

→ L'accès à l'école de tennis n'est autorisé qu'en tenue correcte: Chaussures de tennis obligatoires et tenue de sport en fonction de la saison. Par forte chaleur, la casquette et la bouteille d'eau sont obligatoires.

→ Modalités de remboursement : l'adhérent pourra être remboursé au prorata en cas de maladie prolongée, sous réserve de l'arrêt avec présentation d'un certificat médical de 90 jours minimum. De même, l'adhérent contraint de déménager et de quitter le secteur pourra également être remboursé au prorata sur présentation d'un justificatif.

→ La saison se déroule à partir du 07/09/2026 et se termine le 12/06/2027.

→ La totalité du règlement se fait lors de l'inscription (même en plusieurs fois). Pour les règlements par chèque en plusieurs fois (2 ou 3 fois), les encaissements se font comme suit : 01/10/2026, 01/01/2027, 01/04/2027

→ L'adhérent doit arriver à l'heure pour son cours afin de ne pas perturber le déroulement des activités.

→ L'adhérent doit respecter les installations et le matériel mis à leur disposition, en évitant tout comportement nuisible ou destructeur.

→ L'adhérent doit respecter les consignes de sécurité énoncées par les entraîneurs et le personnel de l'école, en particulier en ce qui concerne l'utilisation des équipements et la pratique des exercices.

→ L'adhérent et sa famille sont encouragés à participer aux événements organisés par l'école de tennis, tels que les tournois internes, les journées portes ouvertes et les activités caritatives, dans un esprit de camaraderie et de fair-play.

Règlement intérieur Ecole de Tennis

Attestation (à retourner obligatoirement avec l'inscription complète)

En signant ce règlement intérieur, chaque adhérent s'engage à le respecter scrupuleusement. Tout manquement aux règles énoncées pourra entraîner des sanctions appropriées, pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive de l'activité, selon la gravité des faits. Ce règlement intérieur peut être révisé périodiquement pour s'adapter aux évolutions de l'association et de son environnement. Les adhérents seront informés de toute modification par les moyens de communication internes. Nous comptons sur la collaboration de chacun pour maintenir un environnement harmonieux et respectueux au sein de notre association.

Je soussigné: **(Nom-Prénom)**

Si mineur, Agissant en qualité de représentant légal

De: **(Nom-Prénom du mineur)**

Reconnait avoir lu et pris connaissance de ce document et accepte le règlement intérieur.

Fait à Le.....

Signature du représentant légal: